

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022



multi-femmes inc.
pour les femmes victimes de
violence conjugale



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	2	Organisation matérielle	30
Conseil d'administration et Vie démocratique	3	Projet adaptation des services aux femmes marginalisées	31
L'équipe de Multi-Femmes	5	Concertation	33
Multi-Femmes : un organisme en violence conjugale	7	Prévention et sensibilisation	38
Mission, Objectifs, Valeurs et Structure organisationnelle	8	Gestion des ressources humaines	39
Pandémie COVID-19	13	Gestion des ressources financières et matérielles	42
Ligne d'écoute 24h-24, 7 jours sur 7	15	Les projets que nous avons réalisés en 2021-2022	46
L'Hébergement	16	Les projets à venir pour Multi-Femmes	48
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les services auprès des femmes hébergées ➤ Les services auprès des mères et des enfants 			
Les Services externes et post-hébergement	24	Conclusion	49
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les services externes et post-hébergement auprès des femmes ➤ Les services externes et post-hébergement auprès des mères et des enfants 			
Activités communautaires	29		

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères membres de Multi-Femmes,

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activités 2021-2022.

Je tiens à souligner la force et la résilience de l'équipe qui, encore cette année, est passée au travers de la pandémie de Covid et des mesures sanitaires imposées. L'équipe de travailleuses solides et solidaires a rencontré de nombreux défis de taille. Les départs, la maladie, le renouvellement de personnel et l'intégration des nouvelles travailleuses ont demandé à chacune une augmentation de la charge de travail et des efforts supplémentaires dans des conditions souvent difficiles. Malgré toutes ces contraintes, l'organisation du fonctionnement de la maison et le climat de travail se sont améliorés. La volonté d'inclure les femmes marginalisées, l'apport de nouveaux locaux et le projet d'agrandissement de la maison participent à mieux structurer encore l'organisme.

En cette année où les féminicides sont nombreux, l'aide aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants s'avère essentielle. Les consciences s'éveillent et les subventions augmentent mais la situation demeure déplorable et inquiétante. Le travail de notre organisme est plus justifié et nécessaire que jamais.

Je voudrais aussi souligner la qualité et l'efficacité des membres du conseil d'administration qui veillent à la bonne gestion et cogestion de l'organisme dans le respect des règlements. Bravo et merci à toutes les membres qui grâce à leur implication apportent l'espoir et l'amélioration de l'avenir des femmes de cette planète. Vous êtes des courageuses et l'humanité a besoin de vous.

Merci pour tout

Jacinthe Dumaine

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VIE DÉMOCRATIQUE

Le Conseil d'Administration (CA) est l'instance de démocratie représentative de Multi-Femmes. Il élabore les grandes orientations et administre les affaires de Multi-Femmes dans le cadre de la Loi, de ses statuts et règlements et des mandats reçus par l'Assemblée générale. Le CA agit en respect de la mission et des valeurs de Multi-Femmes : il veille à planifier, organiser, coordonner, décider et administrer les ressources humaines et financières. Les personnes occupant les postes d'officiers (présidente, trésorière, secrétaire) n'ont pas plus de pouvoir que les autres personnes administratrices. Elles ont des rôles et responsabilités différents. Notre Conseil d'administration est composé de sept membres : 5 représentantes de la communauté ; 1 de l'équipe des travailleuses et 1 représentante des anciennes résidentes. La coordonnatrice siège d'office au CA sans avoir le droit de vote.



Cette année le CA a tenu **13** réunions entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022.

Ces rencontres ne se sont pas déroulées en « présentiel ». Nul besoin de dire que le retour à la normale est aussi souhaité de leur côté.

En plus d'avoir effectué plus de **50 heures** de bénévolat au bénéfice de l'organisme dans le cadre de ses réunions, et d'offrir du support à l'équipe dans certains dossiers, les membres du conseil d'administration ont su démontrer une grande disponibilité tout au long de l'année.

Elles ont aussi participé à plusieurs rencontres de comités :

- Le Comité Ressources Humaines auquel a siégé Sophie Rochette ;
- Le Comité Conditions de Travail auquel a siégé Christiane Fradette ;
- Le Comité Finances auquel a siégé Adélia Ferreira ;
- Le Comité Suivi de la Co-gestion auquel ont siégé Hind Fathallah et Jacinthe Dumaine.

Nous saisissons cette occasion pour remercier chacune de ces femmes engagées, qui ne comptent jamais leurs heures bénévoles pour Multi-Femmes.

Merci pour votre implication, votre assiduité et votre passion débordante pour la cause des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

L'ÉQUIPE DE MULTI-FEMMES

L'équipe de travail est une instance de démocratie consultative et décisionnelle sur la gestion quotidienne, l'intervention et le milieu de vie. Elle réunit les employées de Multi-Femmes occupant un poste permanent et celles embauchées pour un contrat à long terme (de plus de 3 mois), pour partager les tâches liées au plan d'action, échanger et informer sur les dossiers et le travail des comités, déléguer des représentantes sur certains comités, faire des bilans et répondre à des mandats qui pourraient leur être alloués par le CA.

Nous tenons à remercier sincèrement toute l'équipe pour son engagement sans relâche et sa grande disponibilité. Nous sommes heureuses de compter sur votre collaboration en toute confiance, en ayant l'assurance d'un travail de qualité.

Morgane Coordonnatrice	Line Intervenante auprès des femmes	Cécile Intervenante auprès des mères et des enfants	Jocelyne Intervenante de nuit
Claire Adjointe Administrative	Fatoumata Intervenante auprès des femmes	Rosalie Intervenante auprès des mères et des enfants	Meriem Intervenante de nuit
Barbara Intervenante responsable de l'organisation matérielle	Annick Intervenante auprès des femmes	Nathalie Intervenante auprès des femmes aux SE	Carolina Intervenante de nuit
Rose Responsable du développement des services aux femmes marginalisées	Carole-Anne Intervenante auprès des femmes	Alice Intervenante auprès des mères et des enfants aux SE	Sophie Intervenante de fin de semaine
		Iris Stagiaire	Laurette Intervenante de fin de semaine

Il est à noter, que les personnes citées ci-dessus et ci-dessous, sont les travailleuses qui ont été à l'emploi dans la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Depuis le 1^{er} avril 2022, nous avons déjà eu plusieurs changements de postes dans l'équipe.

Enfin, nous tenons à remercier tous.te.s les employé.e.s de Multi-Femmes, qui travaillent d'une manière ou d'une autre pour l'organisme : gardiennes-animatrices d'enfants, remplacements, travaux...vous êtes d'une aide précieuse pour le fonctionnement de la maison et ainsi pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale.

Travailleuses sur appel :	Clotilde	Travailleuses sur contrat de 8 semaines dans le cadre d'Emploi	Animatrices/Gardiennes d'enfants :
Marianne	Viviane	Été Canada :	Mallorie
Camille	Mayra	Sandrine	Alice
Sandrine	Ève	Mallorie	Tanya
Mallorie	Rose	Zoé	Flavie
Alice	Arielle		Katheline
Zoé	Marianne		Marie-Pierre
Élodie	Rachel		
	Iris		

Nous tenons ici à remercier Annick Fleury pour les nombreuses années qu'elle a investie à Multi-Femmes. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée !

MULTI-FEMMES : UN ORGANISME EN VIOLENCE CONJUGALE

Multi-Femmes a été fondée en 1977. Notre organisation communautaire offre aux femmes victimes de violences conjugales, et à leurs enfants, des services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, tout au long de l'année. Tous nos services sont gratuits et confidentiels. Étant une ressource essentielle, notre maison a continué d'offrir les services d'hébergement, d'écoute téléphonique et de services externes lors de l'arrivée de la pandémie de COVID-19, et ce durant toute l'année.

Multi-Femmes offre différents services, qui se déclinent de la façon suivante :

- **Écoute téléphonique 24h sur 24, 7 jours sur 7** : consultations, références... ;
- **Hébergement** : nous pouvons héberger 15 personnes, soit six femmes et neuf enfants. Lors de leur séjour, pouvant varier de quelques jours à quelques mois, les familles hébergées bénéficient d'interventions formelles et informelles, individuelles et de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs démarches : judiciaires, d'immigration, récupération des effets personnels, etc. Nous leur offrons également un support mère-enfant ;
- **Services externes et post-hébergement** : nous offrons des services de suivi externe et post-hébergement aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale. Ces familles bénéficient d'interventions formelles et informelles, individuelles et de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs démarches : judiciaires, d'immigration, récupération des effets personnels, etc. Nous leur offrons aussi un support mère-enfant ;
- **Prévention et sensibilisation** : nous offrons des services de sensibilisation et de prévention, qui ont été réalisés à la demande pour l'année 2021-2022. Par ailleurs, lors de chaque appel ou contact avec des partenaires, l'équipe de Multi-Femmes travaille également en ce sens-là.

MISSION, OBJECTIFS, VALEURS ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

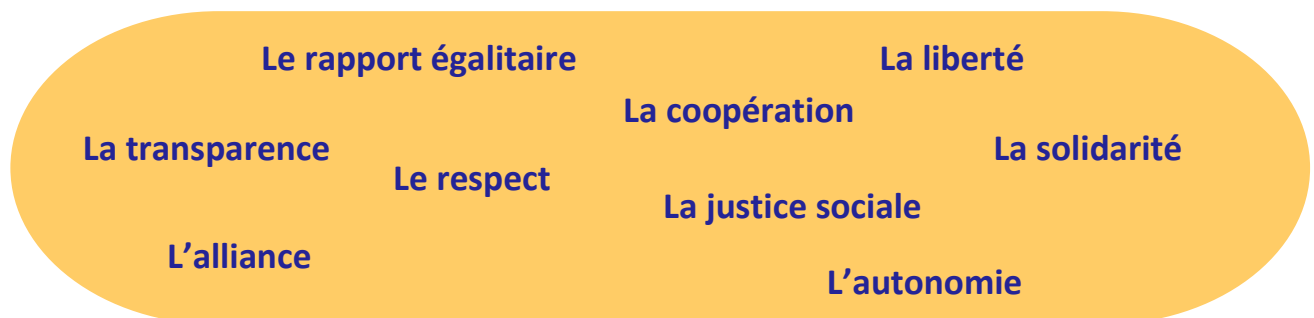
La Mission de Multi-Femmes

Multi-Femmes est une organisation communautaire et féministe, à but non lucratif. Sa mission est de venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants en offrant hébergement, sécurité, écoute et soutien. Multi-Femmes dénonce la violence conjugale comme étant un problème d'ordre social et non individuel. Elle travaille à contrer la violence et les inégalités vécues par les femmes et à défendre leurs droits.

Les Objectifs de Multi-Femmes

- Assurer la sécurité physique des femmes victimes de violence conjugale et celle de leurs enfants ;
- Assurer aux femmes et à leurs enfants un climat de compréhension durant leur séjour ;
- Offrir une approche globale d'intervention ;
- Briser l'isolement des femmes ;
- Viser l'autonomie et la reprise de pouvoir des femmes sur leur vie ;
- Contribuer à l'amélioration de la condition de vie des femmes ;
- Intervenir pour l'égalité de la femme sur le plan économique, politique, social et culturel ;
- Favoriser le dialogue mère-enfant sur une base de rapports égalitaires ;
- Sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale ;
- Prévenir la violence au sein de la famille ;
- Prévenir la violence chez les jeunes.

Les Valeurs de Multi-Femmes



Notre approche : l'intervention féministe

L'objectif ultime de l'intervention féministe est d'amener les femmes à reprendre individuellement et collectivement du pouvoir sur leur vie. Cela se traduit par :

- Tenir compte de la dynamique des rapports sociaux de sexe et de leurs manifestations dans chaque histoire de vie des femmes, sur leur environnement, leurs représentations d'elles-mêmes et leur capacité à contrôler leur destinée ;
- Contester l'attribution de caractéristiques stéréotypées selon le sexe (essentialisme) qui attribue des caractéristiques stéréotypées aux femmes comme étant des éléments de leur nature féminine (douceur, attention aux autres, passivité, fragilité, etc.) ;
- S'opposer à l'idée de complémentarité entre les sexes qui contribue trop souvent au maintien des rôles sociaux et limite l'expression du potentiel des femmes à occuper certaines fonctions ou rôles dans la société ;
- Mettre de l'avant les valeurs suivantes : respect, égalité, alliance, liberté, solidarité, authenticité, transparence, confiance et flexibilité ;
- Mettre en pratique une approche globale et alternative qui tient compte des dimensions cognitive, émotionnelle, physique et matérielle des femmes ;
- Favoriser une approche d'intervention formelle et informelle pour collectiviser le vécu des femmes, faire le lien avec la socialisation et reprendre du pouvoir sur leur vie et dans la société.

L'intervention féministe est d'abord faite d'un ensemble de principes directeurs qui devraient guider l'intervention au quotidien :

- que les femmes reprennent du pouvoir sur leur vie à travers la solidarité entre femmes, les rapports égalitaires et la défense de leurs droits ;
- que les femmes et les enfants victimes de violence conjugale ne sont pas responsables de la violence subie ;
- que les femmes ont droit à l'autonomie, au respect et à la liberté ;
- que les femmes ont le potentiel et les habiletés pour diriger leur vie et prendre des décisions qui vont dans leur intérêt ;
- que les femmes sont des actrices de changements individuels et collectifs.

La Structure organisationnelle de Multi-Femmes

La cogestion

En 2014, l'équipe et le conseil d'administration de Multi-Femmes ont décidé de changer leur mode de fonctionnement pour évoluer dorénavant en

cogestion. Le modèle de cogestion vise une gestion partageant le pouvoir, la prise de décisions et les responsabilités entre l'équipe de travail et le conseil d'administration. Le conseil d'administration a le rôle de représenter les membres de l'organisation. C'est le type de décision qui différencie le pouvoir entre le conseil d'administration et l'équipe, c'est-à-dire que l'un n'a pas de pouvoir hiérarchique sur l'autre. Chacune de ces deux instances a ses champs de décisions et d'action propres, et les instances se retrouvent « co-décideuses » dans d'autres champs.

Quelques-unes des caractéristiques du modèle de cogestion sont que :

- les décisions sont partagées entre le Conseil d'Administration et l'équipe ;
- la coordination est incluse dans l'équipe ;
- l'équipe est au cœur des décisions ;
- les membres du Conseil d'Administration sont engagés avec l'équipe dans la corporation.

Les membres

Les membres de Multi-Femmes désignent les personnes qui :

- Désirent aider à la réussite et au développement de Multi-Femmes ;
- Souhaitent prévenir, dépister et contrer la violence conjugale ;
- Sont sensibles à la problématique, à l'intégration et aux relations interculturelles et à la prévention psychosociale ;
- Adhèrent aux principes féministes de l'organisme.

Pour l'année 2021-2022, Multi-Femmes comptait 30 membres. Nous sommes très reconnaissantes de la solidarité que démontrent nos membres tout au long de l'année.

Les comités

Les comités sont des instances de démocratie consultative. Les comités ont un pouvoir de recommandations et doivent rendre des comptes au Conseil d'Administration et à l'équipe. La composition et les mandats des comités permanents (excluant donc des comités de travail de l'équipe) sont entérinés par le CA ou l'Assemblée Générale. Ils sont mis sur pied pour renseigner le CA et l'aider dans son travail.

Cette année les comités qui ont été actifs sont les suivants :

➤ Les comités permanents :

Le comité embauche

Composé en tout temps de la coordonnatrice, d'une membre du CA et d'une membre de l'équipe ; Les personnes présentent lors des comités, changent selon les postes affichés ;

31 rencontres ont eu lieu.

Le comité conditions de travail

Composé de Morgane Roussel (coordonnatrice), Line Piquette, Cécile Périnelle et Jocelyne Lemay (membres de l'équipe), Christiane Fradette (membre du CA) ;

14 rencontres ont eu lieu.

Le comité bénévolat

Composé de Rosalie Cossette, Fatoumata Traoré, Annick Fleutry, Meriem Mokdad, Carole-Anne Paquette (membres de l'équipe) ;

6 rencontres ont eu lieu.

Le comité vie sociale

Composé de Fatoumata Traoré, Line piquette, Jocelyne Lemay, Carole-Anne paquette (membres de l'équipe) ;

7 rencontres ont eu lieu.

Le comité services externes

Composé de Morgane Roussel (coordonnatrice), Nathalie Jalicke, Alice Mayer, Rosalie Cossette (membres de l'équipe).

1 rencontre a eu lieu.

Le comité finances

Composé de Morgane Roussel (coordonnatrice), Claire Thibault (adjoite administrative), Fatoumata Traoré (membre de l'équipe), Adélia Ferreira (membre du CA).

5 rencontres ont eu lieu.

Le comité ressources humaines

Composé de Morgane Roussel (coordonnatrice) et Sophie Rochette (membre du CA).

4 rencontres ont eu lieu.

➤ Les comités temporaires :

Le comité Espace

Composé de Rosalie Cossette, Morgane Roussel et Claire Thibault et ponctuellement de Line Piquette ;

16 rencontres ont eu lieu.

Le comité IVAC

Composé de Line Piquette et Nathalie Jalicke.

Le comité de suivi de la co-gestion

Composé de Fatoumata Traoré et Rosalie Cossette (membres de l'équipe), Hind Fathallah et Jacinthe Dumaine (membres du CA), Morgane Roussel (coordonnatrice) ;

1 rencontre a eu lieu.

Le comité COVID-19

Composé de Carole-Anne Paquette Claire Thibault (membres de l'équipe), et Morgane Roussel (coordonnatrice) ;

8 rencontres ont eu lieu.

Les réunions

L'équipe de Multi-Femmes participe à plusieurs types de réunions :

- **Réunion d'équipe hebdomadaire** : toutes les travailleuses de jour, en poste, en semaine, assistent aux réunions d'équipe hebdomadaires, les mercredis après-midi. **Il y en a eu 32 cette année ;**
- **Réunion d'intervention hebdomadaire** : les intervenantes femmes et mères-enfants, de l'interne et de l'externe, ont des réunions tous les mardis après-midi afin de faire de l'analyse sur l'intervention auprès des femmes et des enfants. **Il y en a eu 45 cette année ;**
- **Réunion d'équipe élargie** : toutes les travailleuses en poste incluant celles de nuit et de fin de semaine se réunissent toutes les 4 à 5 semaines sauf pendant la période estivale. Conçue afin de favoriser la participation aux décisions ainsi que la consolidation des liens dans l'équipe. **Il y en a eu 12 cette année ;**
- **Réunion de supervision clinique** : toutes les travailleuses en poste incluant celles de nuit et de fin de semaine se réunissent aux quatre semaines, sauf pendant la période estivale, pour des espaces de supervision clinique avec une superviseuse extérieure à Multi-Femmes. Ceci permet aux travailleuses d'aborder des sujets d'intervention ou de fonctionnement interne, favorisant la cohésion d'équipe et prévenant la fatigue de compassion. **Il y en a eu 8 cette année.**

PANDÉMIE COVID-19

Pour une deuxième année consécutive, le monde a fait face aux impacts de la pandémie de COVID-19. Malgré l'arrivée de la vaccination, nous avons dû continuer à nous adapter, à accumuler différentes difficultés, qui ont clairement changées notre quotidien. Heureusement, nous avons pu bénéficier du soutien financier du Secrétariat à la Condition Féminine pour pallier aux impacts de la pandémie ; et ainsi continuer à assurer notre mission auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales.

Nous tenons encore une fois à souligner l'investissement de toutes les travailleuses de Multi-Femmes, qui ont permis de traverser cette année. Les défis ont été nombreux, pour toutes, mais la solidarité est le maître-mot qui peut résumer l'année 2021-2022.

Voici quelques exemples de la façon dont Multi-Femmes a affronté ce contexte de pandémie durant l'année :

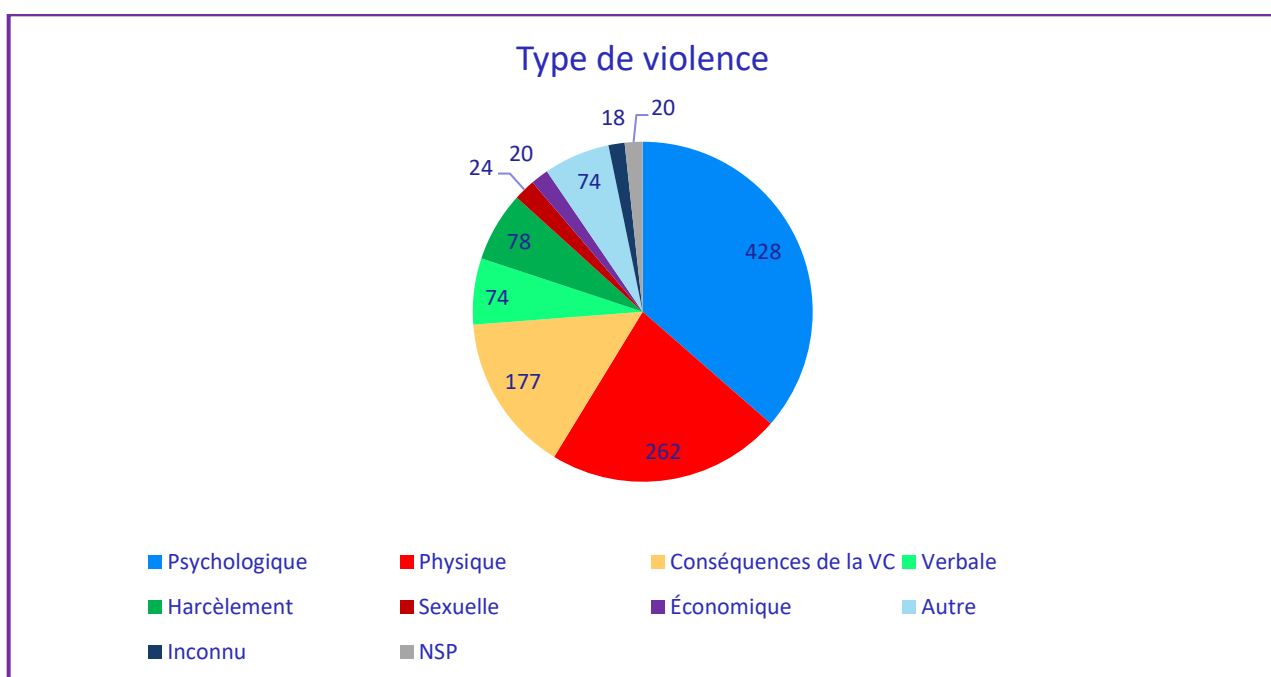
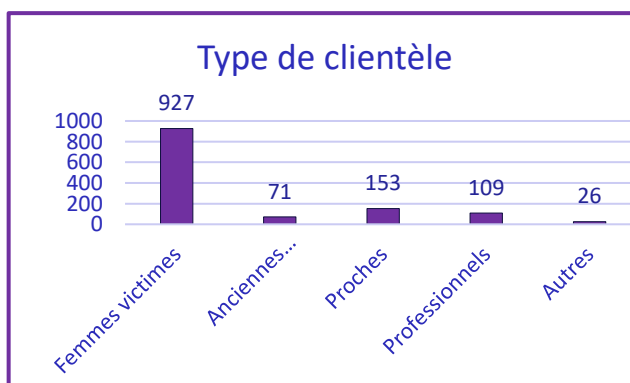
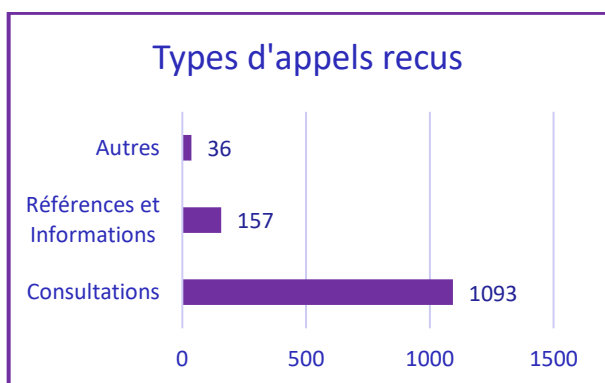
- Adaptation en permanence selon les directives de la Trajectoire COVID code rouge, orange et jaune à Montréal ;
- L'application dans nos tâches des protocoles de désinfection et de distanciation. D'ailleurs, nous avons utilisé : **2850** masques de procédure ; **600** lingettes désinfectantes ; **1** douzaines de visière ; des quantités astronomiques de gels désinfectants, de gants ; puis, à coup de **3** désinfections de la maison par jour une importante somme de produits de désinfection. Nous avons également utilisé **115** tests rapides, auxquels nous avons eu accès pendant la période OMICRON ;
- Nous avons continué à utiliser une zone jaune en transformant la chambre 3 en loft COVID, permettant ainsi d'isoler le plus humainement possible, les familles en attente de résultats ou en isolement préventif. La chambre en question fut donc fermée du 1^{er} avril 2021 au 10 mars 2022 ;
- Utilisation de ZOOM pour : les réunions d'équipe, les rencontres individuelles et/ou avec interprète, les formations, les accompagnements (cour civile...), les réunions de concertation avec les partenaires....
- La multiplication des réunions avec la santé publique, le CIUSSS et les différents partenaires pour assurer au mieux nos services. D'ailleurs, Multi-Femmes fait partie de la cellule de crise zone rouge de Montréal à titre de représentante des maisons membres du Regroupement des Maisons d'Hébergements pour Femmes Victimes de Violence Conjugale ;
- Cela a amené des difficultés dans le quotidien avec les familles. En effet, nous devions appliquer toutes les procédures de réduction des risques avec le port du masque et la distanciation. Selon les groupes présents dans la maison d'hébergement, cela pouvait être un défi du quotidien que de vérifier les symptômes, et agir en conséquence. Tout comme, il était difficile, souvent, de faire appliquer le port du masque et la distanciation.

- Cela a créé à de nombreuses reprises des conflits et des frustrations. Les travailleuses se retrouvant à changer de tâches dans leurs quotidiens, et à faire appliquer des règlements en lien avec la santé publique. Nous avons par ailleurs dû gérer une éclosion dans l'année 2021-2022 ;
- Finalement, la pandémie nous a marqué cette année avec plusieurs travailleuses malades de la COVID-19. Les mois de décembre, janvier et février furent particulièrement difficiles au niveau de la gestion des ressources humaines.

LIGNE D'ÉCOUTE 24h/24, 7 JOURS SUR 7

À toute heure du jour ou de la nuit, Multi-Femmes propose une ligne d'écoute et de soutien aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Cette ligne offre également de l'information et du soutien à différents professionnels ainsi qu'aux proches des femmes victimes.

Cette année, 1286 appels ont été reçus afin de répondre aux demandes d'aide et d'information des femmes victimes de violence conjugale (994 appels), des enfants (4 appels), de leurs proches (153 appels), de professionnels (109 appels) et autres (26 appels).



L'HÉBERGEMENT

Lorsque que les femmes victimes de violence souhaitent quitter leur milieu de vie, notre maison peut héberger 6 femmes (dont une femme seule) et 9 enfants, pour un total de 6 chambres disponibles. Le temps d'hébergement est de court terme. Il varie selon les besoins de chacune et des démarches qui sont effectuées, mais est d'un maximum de 3 mois. Depuis plusieurs mois, nous remarquons que les durées de séjours augmentent, dû à la difficulté de l'accès au logement.

Cette année, nous avons accueilli

53 femmes et 66 enfants.

Nous avons été dans l'obligation de refuser 167 femmes et 70 enfants, principalement pour manque de places, mais aussi pour différents motifs tels que la sécurité ou autres problématiques.

Notre taux d'occupation annuel est de **66 %** et la durée moyenne des séjours est de **29 jours**. Ici il est important de souligner, que nous n'avons pas intégré la fermeture de la chambre zone jaune, qui est d'une capacité de 4 places, pour le calcul du taux d'occupation. Ceci dans le but de souligner les impacts de la pandémie. La chambre a été fermée du 1er avril 2021 au 10 mars 2022. Si nous avons intégré cette chambre fermée pour nos calculs, notre taux d'occupation serait de **88%**.

Portrait des familles hébergées en 2021-2022

La majorité des femmes avaient entre 31 et 50 ans.

81% des femmes hébergées cette année l'étaient pour la 1ère fois.

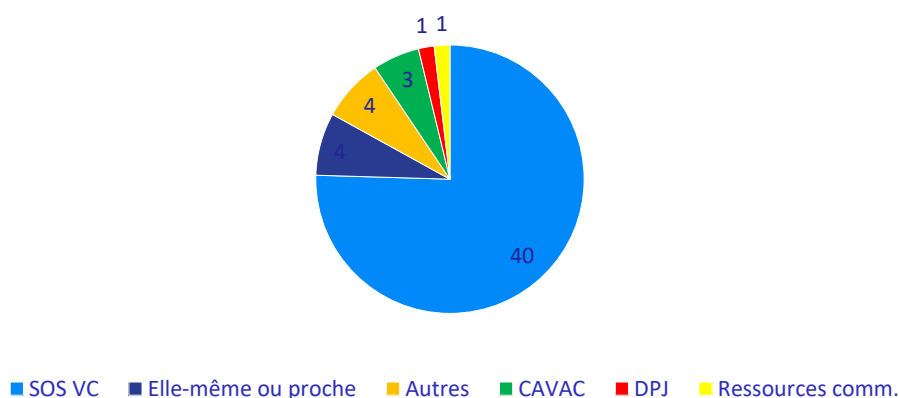
Les enfants, pour la grande majorité avaient entre 0 et 5 ans. Nous observons d'année en année, que les familles hébergées ont davantage de jeunes enfants qu'auparavant.

Les principales raisons de venues en maison d'hébergement étaient en premier la violence psychologique à 58%, puis la violence physique à 37%.

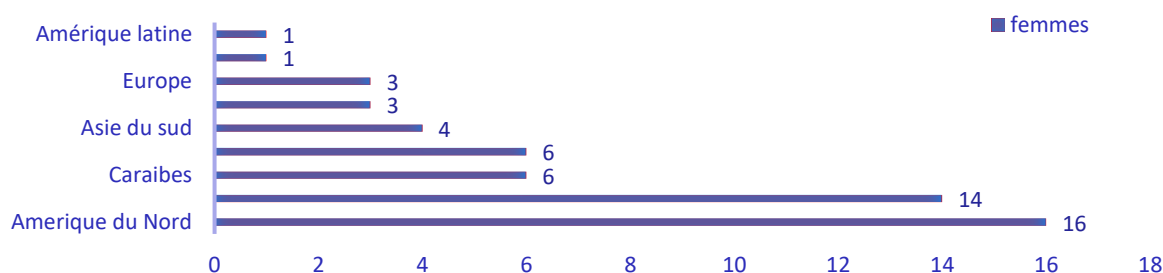
La violence psychologique est une violence particulièrement insidieuse, car elle amène les femmes à douter d'elles-mêmes et à minimiser l'impact de la violence. Il est donc particulièrement important d'expliquer la dynamique de la violence conjugale afin de commencer le processus de dévictimisation. La violence physique entraîne souvent des processus judiciaires lourds et émotifs pour les femmes, en plus de séquelles physiques et psychologiques parfois très importantes.



Les sources de références des demandes d'hébergement sont les suivantes :



71 % des femmes admises en hébergement étaient issues de l'immigration.



Nous avons aussi hébergé au moins **6** femmes avec un statut précaire, ce qui ajoute une certaine complexité aux suivis avec les femmes, car moins de ressources externes sont mises à leurs dispositions.

Cette année, sur les **58** femmes hébergées, **24** étaient sans emploi, **4** étaient en congé maternité, **5** en congé maladie, **4** en recherche d'emploi et **1** femme était à la retraite.

Finalement, il est important de souligner que **69%** des femmes hébergées avaient un revenu annuel de 20 000\$ et moins. Leur situation est d'une grande vulnérabilité, d'autant qu'elles ont souvent un ou plusieurs enfants avec elles.

LES SERVICES AUPRÈS DES FEMMES HÉBERGÉES

Lors de leur séjour, pouvant varier de quelques jours à quelques mois, les femmes hébergées bénéficient d'interventions formelles et informelles, individuelles et de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs différentes démarches (avocat.e.s, Cour civile, Cour criminelle, récupération d'effets personnels, sécurité du revenu, etc.).

Rencontres individuelles

Dans l'objectif de travailler selon le rythme de la femme et dans une optique de reprise de pouvoir, un plan d'intervention est établi en fonction de ses besoins.

Plusieurs thèmes peuvent être abordés durant les rencontres individuelles selon les attentes et le cheminement des femmes dans leur vécu. Nous partons toujours de ce que la femme souhaite prioriser dans son séjour. Par exemple, nous pouvons aborder :

- Le cycle de la violence conjugale ;
- Les caractéristiques du partenaire violent ;
- Ce qu'elles veulent et ne veulent plus d'une relation amoureuse ;
- Travail sur les conséquences de la violence sur leur vie ;
- Le processus de dévictimisation.

Il y a aussi le volet démarches au sein des rencontres individuelles, et elles varient d'une femme à l'autre. Il nous arrive régulièrement d'apporter du soutien et des informations pour :

- Demandes d'IVAC (Indemnisation des Victimes d'Actes Criminels) ;
- Démarches en lien avec le logement ;
- Démarches en lien avec les ressources financières ;
- Démarches en lien avec l'immigration.

Nous avons la chance de pouvoir collaborer avec des services d'interprétariat afin de faciliter les rencontres avec les femmes allophones. Nous remarquons que les besoins d'interprétariat sont très présents actuellement et que la langue peut agir comme un frein à l'avancement du processus de dévictimisation des femmes accueillies ainsi que les organisations de rencontre de groupe par exemple.

Aussi, il faut noter qu'une partie des démarches administratives est ralentie depuis le début de la pandémie, les délais sont pour la plupart allongés. Nous notons particulièrement des enjeux en lien avec la recherche de logement, qui est aussi liée à la pénurie actuelle.

C'est par le biais des rencontres individuelles, de groupe, formelles et informelles que nous avons l'opportunité de créer le lien de confiance avec les femmes. Ceci est une condition essentielle à notre travail.

Cette année, les intervenantes femmes ont réalisé 389 rencontres individuelles, soit une moyenne d'environ 32 rencontres par mois.

Rencontres de groupe

Chaque semaine, une rencontre communautaire, La Couleur De Mon Ciel, a lieu avec les femmes hébergées et une intervenante. Cette rencontre de groupe a pour objectif de renforcer la solidarité entre les femmes, permettre un temps d'échange entre toutes, mais également s'exercer à s'affirmer, prendre sa place et nommer les choses.

Cette année, il y a eu 40 Couleurs de mon Ciel.

En plus de cette rencontre hebdomadaire, nous organisons, autant que possible, des rencontres thématiques non obligatoires. Les thèmes varient selon les besoins du groupe en place et peuvent être proposés par les femmes et/ou les intervenantes. Ces rencontres aident à favoriser les liens de confiance entre les femmes. Mais surtout, cela offre un espace pour le partage de leur vécu de violence, et ainsi, se rendre compte de l'ampleur sociétale de la problématique de violence conjugale.

Cette année, nous avons également animé, entre autres :

- Ateliers de tableau de visualisations ;
- Ateliers socio-esthétique ;
- Atelier de fabrication de bracelets ;
- Atelier pour souligner la journée internationale des droits de la femme.

Accompagnements

Pour ce qui est des accompagnements, ils sont faits dans les mêmes objectifs que les rencontres individuelles et de groupe. Les accompagnements ne sont pas systématiques, ils sont faits selon les besoins de la femme ainsi que son désir d'être accompagnée dans ses démarches. Ces accompagnements nous servent aussi à faire de la défense de droit auprès de divers professionnels et/ou institutions. Dans les cas de femmes ne parlant pas suffisamment le français ou l'anglais, il est possible d'accompagner davantage, même pour des démarches, qui peuvent sembler simples ou une formalité. Les accompagnements les plus communs sont la cour civile, la cour criminelle, rencontre avec les avocat.es, récupération des effets personnels au domicile et les démarches en lien avec l'immigration.

Cette année, 16 accompagnements ont été réalisés par les intervenantes auprès des femmes.

LES SERVICES AUPRÈS DES MÈRES ET DES ENFANTS HÉBERGÉS

Vivre dans une famille où il existe de la violence conjugale n'est pas sans occasionner des conséquences importantes pour les mères et les enfants. Elle touche bien souvent l'estime de soi des femmes dans le rôle de mère et la confiance en leur autorité parentale. Ces mères sont souvent dénigrées par leur partenaire violent, et ce, devant les enfants. La violence a également des impacts majeurs sur le lien mère-enfant, lequel est souvent à reconstruire. Le rôle des intervenantes mères-enfants est d'accompagner les femmes et les enfants à rebâtir leur nouvelle famille monoparentale dans un nouveau contexte exempt de violence.

La violence conjugale amène également les mères et leurs enfants à mettre en place des mécanismes de protection, nécessaires pour leur survie physique, psychologique et émotionnelle. Ces mécanismes persistent souvent en dehors du contexte de violence et peuvent être problématiques pour le lien mère-enfant. Si c'est le cas, nous intervenons également pour déconstruire ces mécanismes auprès des familles hébergées, selon le souhait de la mère lorsqu'il s'agit d'intervention auprès des enfants.

À Multi-Femmes, durant l'année 2021-2022, nous avons pu agrandir l'équipe qui offrent des services auprès des mères et des enfants. En effet, au départ deux intervenantes étaient embauchées en ce sens ; une travaillant à temps plein à la maison d'hébergement et une autre partageant son horaire entre les suivis à l'interne et des suivis en externe avec des familles qui ont préalablement été hébergées ou des familles n'ayant pas été hébergées, mais

souhaitant bénéficier d'un suivi avec une intervenante spécialisée en violence conjugale. Toutefois, grâce au rehaussement affecté pour l'agrandissement des services externes, nous avons embauché une troisième intervenante mère-enfant qui travaillent uniquement aux services externes et post-hébergement ce qui permet maintenant deux postes à temps complet à l'interne.

Cette année, 29 mères et 66 enfants ont été hébergés à Multi-Femmes.

Les services d'intervention

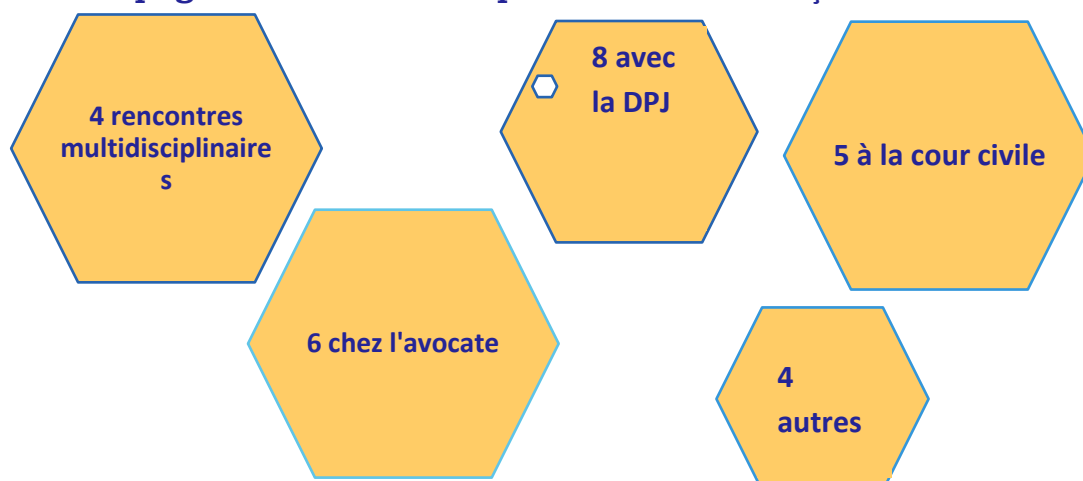
➤ Les mères

Majoritairement, les mères sont rencontrées de façon individuelle, selon les demandes des femmes et les besoins évalués par les intervenantes. Nous proposons également des rencontres avec les mères et les enfants ensemble si le besoin s'inscrit dans les plans d'intervention des familles.

Pour l'année 2021-2022, il y a eu 158 rencontres individuelles pour les mères et 9 rencontres mères-enfants.

En plus des rencontres offertes à la maison d'hébergement, les intervenantes mères-enfants accompagnent les mères lors de leurs multiples démarches. Ces accompagnements ont pour fonction première d'offrir un soutien aux mères lors de rencontres ou de procédures souvent éprouvantes pour elles. Elles servent aussi à faire de la défense de droits, notamment en échangeant avec des professionnels d'autres milieux (DPJ, Cour civile, CLSC), afin de les sensibiliser à la réalité des familles vivant des situations de violence conjugale. Les intervenantes mère-enfants sont également amenées à faire des accompagnements à l'école ou à la garderie, principalement pour les mères qui ne parlent pas le français ni l'anglais.

Cette année, les intervenantes mères-enfants ont effectué 27 accompagnements. Ils se répartissent de la façon suivante :



➤ Les enfants

À Multi-Femmes, les intervenantes mère-enfant offrent aux mères la possibilité de faire des rencontres avec leurs enfants de 4 ans et plus. Ces rencontres visent à travailler les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur eux. Le but est de renforcer ou de créer un sentiment de sécurité chez les enfants, de leur offrir un espace de parole et de faire des activités pour renforcer leur estime de soi et leur résilience. Avec l'accord de la mère, les intervenantes abordent aussi des sujets comme la violence conjugale ou la violence au sens large lors des rencontres dans un but de sensibilisation et d'intervention. Avec tous les enfants, nous établissons des scénarios de protection.

Cette année, les intervenantes mères-enfants ont effectué 28 rencontres avec les enfants.

➤ Les interventions de groupe

Des discussions de groupe avec les mères et les enfants sont faites de façon formelle ou informelle. Ces moments permettent d'échanger sur différents sujets, de collectiviser les vécus des mères et de favoriser l'entraide également.

Dû à la situation sanitaire, ces rencontres se sont faites plus rares. Elle se sont majoritairement passées de façon informelle avec des plus petits groupes qu'à l'habitude.

Les écoles

Les mères peuvent inscrire leurs enfants d'âge scolaire dans les écoles du quartier selon une entente que nous avons avec ces institutions. Cette collaboration existe depuis les débuts de Multi-Femmes. Cette année nous avons été davantage en contact avec elles dû à du changement de personnel scolaire, ce qui a permis de réitérer et de continuer cette précieuse collaboration.

Les services de garde

➤ Le répit

L'équipe de Multi-Femmes reconnaît l'importance de moments de répit autant pour les mères que pour leurs enfants. Nous avons donc des membres de notre équipe de travail, appelées les animatrices-gardiennes, qui sont formées pour prendre en charge les enfants des femmes à raison d'un minimum de 3h par semaine pour permettre ces répits. Elles organisent des activités ou des sorties avec les enfants de tous âges.

Nous encourageons les mamans à prendre ces moments pour penser à elles et se ressourcer en tant que femmes.

Les animatrices-gardiennes s'occupent également des enfants lors de la rencontre de groupe hebdomadaire appelée la Couleur de mon Ciel.

➤ Halte-garderie et garderie

Les intervenantes mère-enfant à Multi-Femmes entretiennent des partenariats importants avec des garderies et des haltes-garderies pour que les mères puissent bénéficier de places subventionnées pour leurs enfants.

Nous travaillons en partenariat avec la halte-garderie La Pirouette qui peut accueillir les enfants de 0 à 5 ans durant leur hébergement. Nous travaillons en étroite collaboration pour le bien des femmes et des enfants notamment en nous consultant régulièrement et en développant des protocoles et des outils pour l'une ou l'autre des parties.

Nous sommes aussi en contact avec la Petite Maison de la Miséricorde qui offre différents services aux mères monoparentales, notamment des places en garderie et diverses activités pour les mères et les enfants. Notre collaboration nous permet d'obtenir rapidement des places en garderie à temps plein ou partiel pour les enfants hébergés de moins de 5 ans, toujours selon la disponibilité et les critères de l'organisme.

Cette année, nous avons pu développer un nouveau partenariat avec la garderie Au Foyer du Bonheur qui ont accueilli plusieurs enfants hébergés et qui ont eu beaucoup d'intérêt à travailler pour les femmes victimes de violence conjugale et pour leurs enfants. Ce partenariat nous permet aussi d'obtenir rapidement des places en garderie ainsi qu'un accès facilité à divers services offerts sur place comme de l'orthophonie par exemple.

Les tâches connexes

L'accompagnement des mères et des enfants en maison d'hébergement dépasse largement les rencontres liées à leur situation de violence conjugale. Particulièrement, cette année nous avons beaucoup investi dans les ressources matérielles offertes aux femmes durant leur hébergement. D'abord par des ressources plus utilitaires telles que des parcs pour les enfants et des poussettes doubles pour aider les femmes, qui ont plusieurs enfants en bas âges. Ensuite par le renouvellement des jouets disponibles dans les salles de jeux comme une cuisinette, des jeux éducatifs, des poupées, du matériel d'art plastique, etc.

LES SERVICES EXTERNES ET POST-HÉBERGEMENT

Les femmes victimes de violence conjugale n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande bénéficient de services dits externes. Les femmes que nous accompagnons peuvent avoir été hébergées à Multi-Femmes, et poursuivre un suivi avec nous une fois qu'elles ont emménagé dans leur nouvelle demeure. Elles peuvent également avoir été hébergées dans une autre maison d'hébergement, récemment ou non. Ces femmes bénéficient de ce que l'on appelle des services post-hébergement.

Aux services externes, nous offrons deux volets de services, un consacré spécifiquement à la femme en tant que telle et un autre à la femme comme mère. Nous traitons dans cette partie des services offerts au niveau du volet femmes.

Cette année, la travailleuse dédiée au volet femmes y a travaillé à temps plein et le volet mère-enfants a été assuré par deux travailleuses différentes.

Cette année aussi, les femmes ont eu besoin d'un soutien accru de notre part. La pandémie de Covid 19 ayant perduré, cela a généré une lourdeur dans leur vie, s'ajoutant aux difficultés déjà bien présentes. Nos travailleuses, de leur côté, ont consacré de leur temps à l'ajustement lié aux mesures sanitaires.

Nos modes de communication ont continué à être diversifiés; nos rencontres se sont déroulées par zoom, téléphone ou en présentiel.

LES SERVICES EXTERNES ET POST-HÉBERGEMENT AUPRÈS DES FEMMES

En 2021-2022, 26 femmes ont été admises pour le volet femmes.

Plusieurs femmes ayant bénéficié de services les années précédentes ont de nouveau fait appel à nous cette année. Que ce soit par exemple pour quitter un conjoint violent, ou pour du soutien face un événement de vie déstabilisant lié à une relation intime, le soutien que nous leur apportons se prolonge parfois plus d'une année car la reconstruction et la réorganisation de leur vie prend du temps.

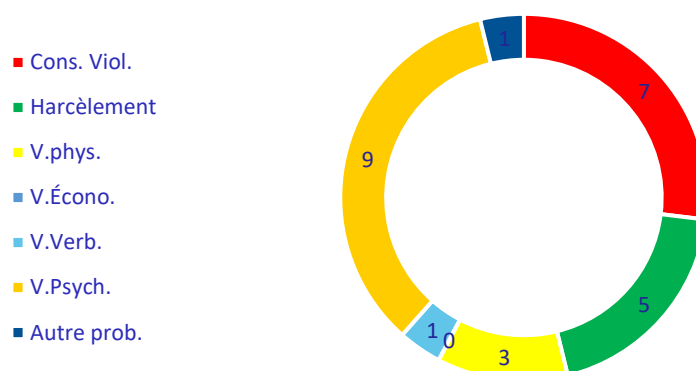
Les femmes font appel à nos services grâce à différentes sources. Si 64% d'entre elles nous connaissaient en 2020-2021, un nombre important est passé par "l'interne", c'est-à-dire la Maison d'hébergement, pour finalement être référées

aux services externes. Plusieurs femmes nous sont également référées directement par SOS Violence Conjugale.

Cette années l'intervenante auprès des femmes a réalisé 270 rencontres individuelles et 23 accompagnements.

Nous accompagnons les femmes autant dans leur vécu que dans leurs démarches. Celles-ci peuvent être nombreuses, liées à des demandes de HLM, d'IVAC, à des scénarios de protection, à des plaintes à la Police, à de l'aide logistique pour quitter le conjoint, à de la cybersurveillance ou à des suivis judiciaires. Au niveau de leur vécu, nous adressons notamment la différence entre chicane et violence, les conséquences de la violence, l'aide à la conscientisation de vécu de violence conjugale, les façons de se protéger et la violence post-séparation. Notre intervention féministe vise essentiellement la reprise du pouvoir sur leur vie. La notion de contrôle coercitif, que nous avons approfondie cette année, continue à enrichir notre analyse et nous permet d'apporter un soutien plus riche aux femmes victimes de violence conjugale.

Les femmes que nous accompagnons vivent plusieurs types de violence ainsi que leurs conséquences.



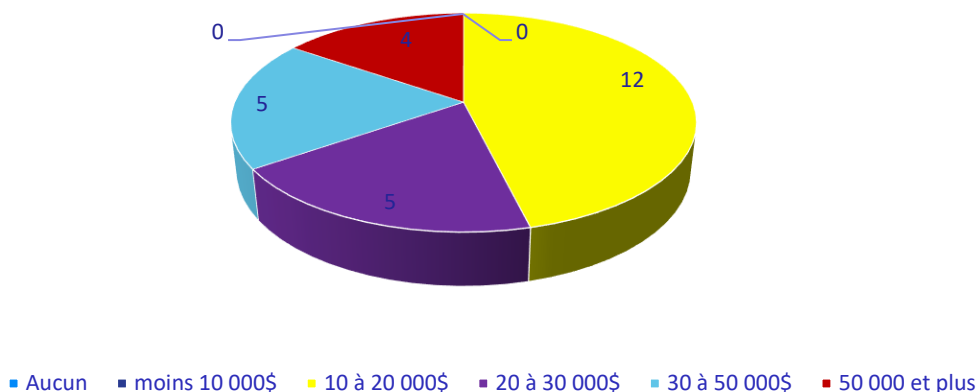
Nous notons la raison principale de la demande de suivi lors des admissions des femmes à nos services. Nous désirons souligner ici l'importance dans l'avenir de bien faire ressortir la violence post-séparation, l'aliénation parentale ainsi que le contrôle coercitif que nous rencontrons assez fréquemment aux services externes.

Plusieurs femmes doivent faire face aux démarches juridiques liées à la séparation et ces démarches peuvent durer plusieurs années.

Nous essayons de soutenir du mieux que nous pouvons les femmes dont l'emploi du temps, les énergies, la santé et l'argent sont souvent utilisés pour gérer les conséquences de la prolongation des comportements contrôlants. Plusieurs femmes sont ainsi très fatiguées et affectées par les épreuves alors

qu'elles devraient être dans une phase de reconstruction de leur vie. Elles soutiennent du mieux qu'elles peuvent leurs enfants, mais il reste difficile de contrer la coercition de l'ex-conjoint violent.

Le fait de gérer les démarches et le vécu liés à une décision de garde partagée représente pour certaines femmes un travail à plein temps. Certaines femmes ne peuvent reprendre une activité professionnelle ou bien elles l'arrêtent, tant le fardeau est lourd sur leurs épaules. Le manque d'avancement professionnel et de développement de leurs compétences entraînent un revenu et un niveau de vie plus bas pour leur vie actuelle et future. Près de la moitié des femmes, qui bénéficient de nos services ont un revenu inférieur à 20 000\$ par an.



Le document *Rebâtir la confiance*, sorti en décembre 2020, est d'une brûlante actualité tant les femmes se sentent en général peu soutenues, et à raison, dans les systèmes, notamment juridiques. L'impuissance vécue par ces femmes, et parfois par les travailleuses, témoigne de la difficulté de faire bouger les représentations de la violence faite aux femmes et d'assurer leur sécurité ainsi que celle de leurs enfants. Des avancées ont cependant été faites cette année, telle la mise sur pied de CAC VC et celle de tribunaux spécialisés en violence conjugale. Souhaitons que la conscientisation ainsi que la formation de travailleurs du corps d'État et des avocats fassent en sorte de mettre fin, le plus vite possible, à cette expression de la violence faite aux femmes.

LES SERVICES EXTERNES ET POST-HEBERGEMENT AUPRÈS DES MÈRES ET DES ENFANTS

Les services externes de Multi-Femmes offrent un accompagnement auprès des mères et des enfants qui vivent de la violence conjugale, les conséquences de celle-ci, et/ou de la violence post-séparation. Les suivis peuvent également être des suites à l'hébergement, c'est ce que nous appelons le post-hébergement.

Le travail de l'intervenante mère-enfant est de soutenir les mères et les enfants afin d'agir sur les conséquences de la violence conjugale et les aider à défendre leurs droits. Nous privilégions une approche non-directive, qui respecte l'enfant et la mère dans leurs rythmes et qui les accepte dans leur entièreté. Notre approche part du principe que l'enfant et la mère ont des solutions uniques liées à leur situation spécifique et que nous sommes là pour les encourager à reprendre confiance dans leur relation mère-enfants ou bien à solidifier leurs propres habilités et capacités.

Cette année les intervenantes mère-enfant ont accompagné 8 familles dans le cadre du suivi externe et post-hébergement. Cela s'est traduit par 102 services rendus en personne.

Chaque année, nous travaillons avec des familles extraordinaires et admirables. L'intervenante accompagne au mieux pour une reprise de pouvoir, le développement de l'autonomie, l'amélioration de la situation et ainsi la diminution des conséquences de la violence conjugale et/ou violence post-séparation. Pourtant, et malheureusement, il est important de signifier que d'année en année certaines familles continuent à vouloir bénéficier de nos services car les conséquences de ce qu'elles ont vécu restent encore bien présentes et la violence post-séparation très active.

Cette année, l'intervenante mère-enfant a accompagné des familles issues de différentes origines et milieux sociaux-économiques. La majorité des mères étaient monoparentales.

L'un des principaux enjeux de la violence post-séparation est qu'il s'exerce majoritairement à travers les enfants et également via les processus judiciaires. Les mères se sentent souvent très impuissantes face à ce que subissent leurs enfants et n'ont malheureusement que peu de moyens d'agir. Souvent, elles doivent travailler encore plus pour rétablir leur lien avec leurs enfants lorsque ceux-ci reviennent de chez leur père. Nous constatons, depuis un certain nombre d'années, une tendance lourde de la part du système de justice à accorder la garde partagée. Les femmes prises dans ce mode de partage doivent faire face à toutes sortes de situations liées à de la violence post-séparation : l'utilisation des tribunaux amenant la femme en Cour à plusieurs reprises, le fait de ne pas respecter les ententes entérinées par la Cour de la part de l'ex-conjoint, la critique de la mère par le père faisant en sorte que les mères reçoivent des témoignages de leurs enfants de propos dénigrants à leur égard, la gestion de comportements difficiles et agressifs des enfants au retour du domicile du père, les comportements de contrôle coercitif non reconnus présentement par le système de justice criminel canadien, mais faisant vivre beaucoup de peur aux femmes, le fait de devoir gérer les impacts de la présence de la DPJ dans leur vie, celle-ci évoquant le conflit sévère de séparation plutôt que la présence de violence post-séparation, le peu de reconnaissance de la violence dans leurs démarches auprès de la Cour Supérieure, etc.

Cette année a été marquée par l'ouverture d'un poste à temps plein aux services externes mère-enfant. Ce poste vient remplacer le mandat qu'une intervenante mère-enfant de l'interne avait jusque-là, ce qui offrait une disponibilité limitée pour accepter des nouveaux suivis, dépendamment de la charge de travail dans la maison d'hébergement. D'autant plus que la COVID a eu des impacts sur les ressources humaines. Multi-Femmes espère ainsi pouvoir répondre davantage aux demandes des mères et des enfants en pouvant leur consacrer plus de temps.

La pandémie, toujours présente, a imposé des mesures sanitaires compliquant parfois les rencontres entre les familles et l'intervenante, qui a dû faire preuve d'adaptation afin de pouvoir continuer les suivis.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Fête des enfants

Tout comme l'an dernier, la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous rassembler à la venue de l'été pour faire une activité avec les familles hébergées et ex-hébergées pour se rassembler et fêter la fin de l'année scolaire. Nous avons tout de même souligné cette occasion en offrant des activités aux familles séparément. Chaque famille devait faire un choix parmi trois options soit ; le Centre des sciences de Montréal, le Planétarium ou des billets de cinéma. Elles ont reçu l'activité sous forme de carte cadeau qui correspondait au nombre d'entrées nécessaires pour les femmes et leurs enfants. Les cartes ont ensuite été postées au domicile de chacune.

Cette année, 47 femmes et 75 enfants ont pu bénéficier de cartes cadeaux pour remplacer la fête d'été annuelle.

Fête de Noël

Encore une fois, la situation pandémique a fait en sorte que les rassemblements de Noël étaient interdits. Tout comme l'an dernier, nous avons tout de même récolté des cadeaux auprès de nos partenaires ; Tea Toy - Thé Jouets, Opération Père-Noël, Carolyn's Toy Drive et J'aime Montréal. Grâce à la générosité de nos partenaires, les familles ont pu passer à la maison d'hébergement pour récupérer des cadeaux pour les femmes et les enfants pour ainsi leur permettre de fêter Noël sans stress financier lié aux cadeaux. De plus, des cartes cadeaux de magasins et de restaurants populaires, entre 10\$ et 25\$, ont été ajoutées aux cadeaux des femmes pour les soutenir dans leur vie familiale monoparentale.

Cette année, 34 femmes et 50 enfants ont reçu des cadeaux de Noël de la part de Multi-Femmes.

ORGANISATION MATERIELLE

En plus de leurs tâches liées à leurs postes respectifs, toutes les intervenantes de Multi-Femmes participent à la gestion de l'organisation matérielle de l'organisme. Afin d'assurer un bon entretien de notre bâtisse, il est nécessaire de coordonner avec une vue d'ensemble, d'assurer les suivis d'entretien, de réparer et de rénover au besoin et d'acheter les matériaux nécessaires. Aussi, certaines tâches spécifiques sont associées à certains postes.

Les intervenantes de fin de semaine

Les intervenantes de fin de semaine se divisent certaines tâches liées à l'organisation matérielle en fonction de leur description de poste. Un poste est principalement lié à la réception des dons de Moisson Montréal et l'autre se charge des achats pour la maison.

Ces intervenantes veillent également à l'entretien de l'intérieur et de l'extérieur de la maison afin de maintenir les lieux propres. Elles effectuent aussi les réparations mineures.

En plus de ces tâches, les intervenantes de fin de semaine passent du temps en compagnie des femmes et de leurs enfants. Elles sont amenées à gérer tous types de situations, toujours dans une approche féministe.

Les intervenantes de nuit

En plus d'intervenir auprès des femmes et des enfants, les intervenantes de nuit participent à l'entretien de la maison. Leurs tâches variées sont essentielles au bon fonctionnement de la maison et ajoutent de la qualité aux séjours des femmes et des enfants.

Intervenante responsable de l'organisation matérielle

Multi-Femmes a mis en place un nouveau poste intitulé : Intervenante responsable de l'organisation matérielle. En effet, ce poste était existant avant la restructuration de l'équipe en 2014, et avec les années, nous nous sommes aperçues que celui-ci était crucial pour le bon fonctionnement de l'organisme. La pandémie a exacerbé la nécessité d'avoir une personne dédiée à l'organisation et la propreté de la maison. Le poste a donc été remis en place, sous forme de projet pilote, en avril 2021. La personne qui a été embauchée a par la suite démissionné en octobre 2021. Jusqu'au mois de mars 2022, nous n'avons malheureusement pas eu de nouvelle travailleuse sur ce poste à cause des difficultés de recrutement que nous vivons actuellement.

PROJET ADAPTATION DES SERVICES AUX FEMMES MARGINALISÉES

En fin d'année financière 2020-2021, les maisons d'hébergement en violence conjugale ont bénéficié d'un rehaussement au niveau de leurs subventions, dont une partie est dédiée aux femmes marginalisées, à travers la Mesure 16.

Cet argent a permis, entre autres, l'embauche de Rose Bastien en tant que responsable du développement des services aux femmes marginalisées pour un contrat d'un an au mois de juillet 2021.

Après avoir brossé le portrait des besoins de la ressource, l'équipe s'est lancée à pieds joints dans l'adaptation de ses outils auprès de la communauté LGBTQ+ afin de l'accueillir sans discriminations, particulièrement les femmes trans. Cette démarche s'inscrit à la suite d'une formation reçue au printemps 2020 et aux questionnements de longue date sur l'inclusion de la diversité sexuelle dans l'organisme. Une démarche qui s'avère gagnante dans l'analyse des besoins d'équipe et la flexibilité d'un plan d'action pour ce projet somme toute vaste, a été de combiner les consultations en réunion d'équipe, d'écouter et d'offrir une réponse aux besoins exprimés dans ces réunions ou lors des supervisions ainsi que des rencontres récurrentes auprès de la coordonnatrice. Afin de déstigmatiser la communauté et améliorer nos pratiques, une recension des guides d'inclusion récents ainsi qu'un sondage auprès des autres maisons d'hébergement ont conduit à des discussions d'équipe et une prise de décision unanime en faveur de l'accueil des femmes trans, sans égard à leur apparence opération ou niveau de transition, tant qu'elles s'identifient comme une femme. Cette intégration s'est poursuivie en créant un outil pour favoriser l'apprentissage du lexique des théories de genre, en créant une foire aux questions pour l'accueil d'une femme trans, en créant un bottin d'outils liés à la diversité sexuelle et en mettant à jour les outils existants tel que les demandes d'hébergement et le protocole VIH. Finalement, du matériel de sensibilisation a aussi été acheté à la Fondation Émergence et à Interlignes. Nous avons aussi acheté le livre Jeunes trans et Non-binaires de Denise Medico et Annie Pullen Sansfaçon comme outil de référence.

Ensuite, ce projet a permis de mettre en place ou améliorer des outils auprès des femmes marginalisées en dehors de la diversité sexuelle :

- Les traductions des affiches de la maison ont été mise à jour dans 6 langues : l'anglais, l'espagnol, le créole, l'arabe, le punjabi et le mandarin ;
- Plusieurs affiches ont été créées afin de mieux faire connaître la réalité des femmes autochtones, afin de démystifier les mécanismes de violence dont elles sont victimes et éventuellement se positionner en tant qu'alliées malgré le peu de relations directes en maison d'hébergement.
-

- Nous avons aussi acheté le livre de Julie Cunningham sur la résilience des femmes autochtones « Elles se relèvent encore et encore ».
- Finalement, un document interne de formation des nouvelles travailleuses est en cours de production afin de standardiser la connaissance des systèmes d'oppression qui interagissent avec le patriarcat lors de situations de violence conjugale.
- Nous avons aussi cherché du matériel de sensibilisation auprès de la CLES et de Stella, auprès du service Rebâtir, auprès du regroupement pour son guide sur l'adaptation de la maison pour les femmes ayant des limitations fonctionnelles ainsi qu'auprès de la FQPN pour son guide sur la sexualité des femmes en situation de handicap.

Le projet comporte aussi un volet de concertation, de partenariat et de sensibilisation auprès des acteur.ices du milieu. De cette manière, Rose a participé à la communauté de pratique de la TGFm sur la santé des femmes à l'intersection des oppressions, ce qui a permis de promouvoir les pratiques inclusives de la maison et rapporter à l'équipe les ressources et outils utilisés dans les autres groupes de femmes montréalais. Elle a aussi contacté les responsables de ce projet dans d'autres maisons d'hébergement afin de partager les ressources.

La responsable du projet a aussi bénéficié de plusieurs formations auprès des organismes desservant les populations marginalisées afin d'intégrer ces connaissances aux outils et à l'organisation de son travail.

Enfin, le travail continue autour de la réflexion et de l'actualisation des services aux femmes marginalisées. Le travail d'inclusion auprès des femmes de la diversité sexuelle n'est pas terminé et se poursuivra durant la prochaine année. L'inclusion des femmes en situation de handicap, qui ne sont pas nécessairement à mobilité réduite, est aussi dans notre liste de priorité pour l'année à suivre. Les jeunes femmes et les femmes âgées vivent des dynamiques de violence conjugale particulières qui doivent aussi être adressées dans les outils de Multi-Femmes. Pour les jeunes femmes, le développement d'un chat et l'approfondissement de l'influence des réseaux sociaux et de la cyberviolence est une réalité peu connue. Finalement, bien que le développement des outils pour les femmes immigrantes ait été bénéfique lors du projet de 2019, la réflexion doit se poursuivre.

Aujourd'hui plus que jamais, Multi-Femmes peut être fière d'accueillir des femmes à profils multiples, divers et souvent marginalisés.

CONCERTATION

Il nous apparaît essentiel de se regrouper et de créer des alliances avec d'autres organisations, notamment féministes et communautaires, afin d'accroître notre pouvoir collectif de changer les mentalités, les structures, les politiques et les lois qui entravent le droit à l'égalité des femmes.

Multi-Femmes s'implique sur plusieurs comités et différentes tables de concertation afin de dialoguer sur différents enjeux.

Rencontres réalisées

Les travailleuses ont participé à 73 rencontres au cours de l'année 2021-2022.

Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale
13 rencontres

Le Regroupement des maisons de l'île : Le Regroupement des Maisons de l'Île est un lieu de concertation et d'alliance stratégique des maisons de l'île de Montréal, qui regroupe les maisons Assistance aux femmes, Auberge transition, La Dauphinelle, La Maison du Réconfort, le Refuge de l'Ouest-de-l'Île, L'Escale pour elle, la Maison d'Athéna et Multi-Femmes
2 rencontres

Cellule de crise Zone rouge de Montreal
28 rencontres

Table de Concertation Jeunesse
1 rencontre

Table des Groupes de Femmes de Montréal
3 rencontres

La Table de concertation en violence conjugale de Montréal
13 rencontres dont une grande majorité réalisée par Morgane Roussel en tant que membre du Conseil d'Administration de la TCVCM pour Multi-Femmes

Rencontres de concertations avec des instances gouvernementales
5 rencontres

Réseau Québécois en Études Féministes
1 rencontre

Le Centre de documentation sur l'Éducation des adultes et sur la Condition féminine

1 rencontre

Coalition de la marche mondiale des femmes

1 rencontre

Centre d'Éducation et d'Action des Femmes de Montreal

1 rencontre

Centre des services Communautaire du Monastère

3 rencontres

Stella Montreal

1 rencontre

Association Québécoise Plaidoyer Victimes

1 rencontre

Multi-Femmes en tant que membre

Multi-Femmes est membre de différents regroupements ou tables de concertation :

- **Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ;**
- **Table des Groupes de Femmes de Montréal ;**
- **La Table de concertation en violence conjugale de Montréal ;**
- **Centre des services Communautaire du Monastère ;**
- **Le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal**, compte à son actif près de 550 organismes communautaires de l'île de Montréal. Nous sommes membres du RIOCM, ce qui nous permet d'être tenues au courant de tous les dossiers relatifs à la défense du milieu communautaire ;
- **Le Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain ;**
- **La Table des Groupes de Femmes ;**
- **L'Association Québécoise Plaidoyer-Victimes ;**
- **Le Centre de Documentation sur l'Éducation des Adultes et de la Condition Féminine ;**
- **Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal ;**
- **Le CDC du Plateau Mont-Royal ;**
- **Table de Concertation des organismes au service des personnes Réfugiées et Immigrantes ;**
- **Hébergement Femmes Canada.**

Partenaires

Multi-Femmes est entouré de précieux partenaires sur lesquels nous pouvons compter chaque année, en plus de ceux déjà cités précédemment :

- **Centre Intégré de santé et Services sociaux du Centre Sud de l'île de Montréal ;**
- **Le Secrétariat à la condition féminine ;**
- **Service Canada (EEC) ;**

- **La Pirouette ;**
- **La Petite Maison de la Miséricorde ;**
- **Le Foyer du Bonheur ;**
- **L’Hirondelle ;**
- **Le Centre Communautaire des Services Communautaires du Monastère ;**
- **SPVM ;**
- **CAVAC ;**
- **Côté cour ;**
- **DPJ et Batshaw ;**
- **SOS Violence Conjugale ;**
- **L’Office Municipal d’Habitation de Montréal ;**
- **Moisson Montréal ;**
- **Opération Père Noël ;**
- **Opération Boîte à Chaussures ;**
- **Fondation Fémina ;**
- **Carolyn’s toy drive ;**
- **Tea Toy - Thé Jouet**
- **La Maison Bleue;**
- **Mc Solutions ;**
- **SDP ;**
- **Arrondissement du Plateau Mont-Royal ;**
- **La Caisse d’Économie Solidaire ;**
- **Ruba Gazhal, Députée Provinciale ;**
- **Steven Guilbeault, Député Fédéral ;**
- **FRAPRU ;**
- **La Santé Publique (COVID) ;**
- **Le Groupe de Ressources Techniques d’Atelier Habitation ;**
- **Juripop ;**
- **Rebâtir ;**
- **Rose Architecture.**

Projet Cellule d’Action Concertée en Violence Conjugale (C.A.C VC)

Suite à la mise en place de la cellule CAC VC par la Table de Concertation en Violence Conjugale de Montréal en février 2022, Multi-Femmes a choisi d’intégrer l’entente de collaboration pour prévenir les homicides. Cette entente de collaboration vise une intervention rapide et concertée dans les situations à haut risque d’homicide conjugal ou intrafamilial accompagné ou non de suicide dans un contexte de violence conjugale. Lorsqu’une telle situation sera identifiée, les partenaires s’engagent à se mobiliser afin d’agir rapidement et efficacement pour assurer la sécurité des personnes concernées.

Actions, mobilisations et défense de droits

Nous croyons essentiel le travail qu'accomplissent ces organismes au sein de notre société et chaque fois que nous partageons leurs demandes ou revendications, nous les appuyons par différentes actions : lettres d'appui, courriels aux représentants politiques de divers paliers, etc.

Dans cette optique, nous avons appuyé cette année 5 actions de défenses des droits via des lettres d'appuis : Lettre d'appuie Logement RCLALQ, Lettre plainte-émission huissiers, Lettre d'appuie CDC-logement, Lettre d'appuie logement, Lettre d'appui logement-FRAPRU.

De plus, le 14 décembre 2021, nous avons envoyé une lettre et appelé le ministre des Finances afin de laisser savoir la position de l'équipe contre l'abolition du programme d'AccèsLogis.

Finalement, nous avons participé à plusieurs mobilisations cette année, pour un total de 4 :

- Le 2 avril 2021 Multi-Femmes a été mobilisé en nombre pour dénoncer les féminicides grâce à 14 travailleuses et membres de Multi-Femmes ;



- Le 17 octobre 2021, 4 travailleuses de Multi-Femmes se sont mobilisées pour la marche mondiale des femmes avec la coalition ;
- Le 12 février 2022 2 travailleuses de Multi-Femmes ont participé à la manifestation pour le droit au logement, organisée par le FRAPPRU ;
- 3 travailleuses de Multi-Femmes se sont mobilisées à la manif-action du 22 février 2022 « Engagez-vous pour le communautaire » pour signifier au gouvernement que le budget doit augmenter le financement du milieu communautaire.

Participation à des recherches

- L'équipe de Multi-Femmes a participé à une recherche réalisée par Sarah Felx sur les idées suicidaires en contexte de VC ;
- La coordonnatrice de Multi-Femmes, Morgane Roussel, a participé à la recherche sur les femmes racisées en contexte de violence conjugale avec la Table de concertation en violence conjugale de Montreal.

LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION

Multi-Femmes travaille à sensibiliser la communauté dans différents milieux afin de faire reconnaître l'analyse sociale de la violence conjugale, et prévenir des dynamiques de violence conjugale. Pour l'année 2021-2022, l'équipe a participé à plusieurs ateliers, avec différents partenaires. Le contexte de la pandémie n'a pas permis d'aller plus loin que répondre à la demande. Par ailleurs, chaque contexte de travail avec des partenaires, des rencontres de concertations ou lors de consultations sont des moments propices pour faire de la sensibilisation et promouvoir les services de Multi-Femmes.

Pour l'année 2021-2022, l'équipe de Multi-Femmes a réalisé 13 ateliers de prévention et de sensibilisation regroupant 126 participants. Elle a donné 272 dépliants.

Ces ateliers ont été réalisés autant auprès d'adultes dans des organismes cibles, que dans des écoles (primaires et CEGEP).

Activités médiatiques et promotionnelles

Multi-Femmes a participé à l'élaboration des vidéos Vivantes avec le Regroupement des maisons pour Femmes Victimes de Violence conjugale. Deux femmes ayants bénéficiés de nos services y ont participé.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2021-2022 a été, comme les deux années précédentes, teintée par la pandémie de COVID-19. Les protocoles à appliquer pour diminuer les risques d'éclosions au sein de la maison d'hébergement ont engendré des impacts au sein du personnel de la maison. Les dernières vagues de COVID-19 ont amené de nombreuses travailleuses à s'isoler et s'absenter du travail, particulièrement au début de l'hiver, car elles avaient attrapé la COVID-19. Cette situation a mené à beaucoup de mouvement de personnel, d'horaires à personnel réduit, de remplacements, etc. Les intervenantes sur place ont dû faire de nombreuses heures supplémentaires pour que tous les quarts de travail soient comblés à la maison d'hébergement.

À la fin de l'année financière précédente, Morgane Roussel faisait son entrée dans le poste de coordonnatrice, après huit années au sein de l'équipe en tant qu'intervenante. Cette année, elle a obtenu sa probation dans ce poste. Ce fut certainement une année très chargée pour la gestion de la maison considérant l'impact de la pandémie sur les ressources humaines. Nous souhaitons des années plus paisibles à notre coordonnatrice et espérons que cette belle collaboration se poursuivra.

La hausse du financement de base pour la mission globale, versée en début d'année financière par le CIUSSS via le PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires) a permis :

- L'augmentation des doublages en semaine, afin d'assurer les services externes téléphoniques le plus possible ;
- La création d'un nouveau poste temps plein aux services externes et post-hébergement ;
- Un petit rehaussement des conditions de travail afin de favoriser la rétention du personnel et reconnaître le travail des employées de Multi-Femmes.

De plus, comme cité plus haut, nous avons créé cette année deux postes sous forme de contrat et d'un projet pilote :

- Intervenante responsable de l'organisation matérielle : créé en avril 2021.
- Responsable du développement des services pour les femmes marginalisées : créé en juillet 2021.

Un des faits marquants cette année pour la gestion des ressources humaines, en dehors de la COVID, est la difficulté que nous avons eu pour recruter du personnel. Cela devient un grand défi, un stress, d'arriver à remplacer les travailleuses qui quittent Multi-Femmes ou d'arriver à combler les nouveaux postes.

Enfin, Multi-Femmes peut aussi compter sur des bénévoles sans lesquels notre mission ne saurait être complète. Au nombre de 33, nous les remercions chaleureusement.

Nous souhaitons également nommer le Groupe de Ressources Techniques du Plateau Mont-Royal ainsi que l'entreprise Rose Architecture, qui nous ont aidé de nombreuses heures bénévolement pour travailler sur notre projet de travaux à Multi-Femmes.

Programme EEC

De nouveau cette année, nous avons eu la chance de bénéficier de la présence de 3 étudiantes, dans le cadre du programme Emploi Été Canada, durant 8 semaines au cours des mois de juin, juillet et août :

- 2 intervenantes jeunes : Elles ont organisé différentes activités pour les enfants selon leur groupe d'âge et leurs intérêts. Leur présence a contribué de façon significative au volet mère-enfant de Multi-Femmes grâce à leurs observations, aux échanges avec les intervenantes et à leur présence auprès des enfants selon les besoins des femmes également ;
- 1 intervenante auprès des femmes.

Stagiaire

Cette année encore, Multi-Femmes a offert la possibilité à une étudiante de réaliser son stage de troisième année en BAC en Travail Social. Voici son témoignage :

En tant qu'étudiante finissante en travail social, j'ai eu la chance d'effectuer mon stage chez Multi-Femmes. J'ai été présente dans l'équipe à raison de 3 jours par semaine de septembre à avril, dans le volet d'intervention femme.

Au cours de mon stage, j'ai réalisé plusieurs suivis, effectué plusieurs accompagnements dans des démarches variées et j'ai offert un soutien autant en rencontres individuelles qu'en rencontres de groupe ainsi qu'en consultations téléphoniques. J'ai participé aux réunions d'équipe hebdomadaires ainsi qu'aux réunions élargies qui donnent lieu à des discussions de fond très pertinentes sur les enjeux auxquels l'organisme est confronté. J'ai également eu l'opportunité de participer à de nombreuses formations, notamment sur le choc post-traumatique et sur les droits des victimes d'actes criminels, ainsi qu'au coloc du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale portant sur les pratiques innovantes en maison d'hébergement.

Faire un stage chez Multi-Femmes, ça signifie d'abord d'appivoiser l'intervention dans un milieu de vie animé, ou on apprend constamment au

contact des autres travailleuses, des femmes et des enfants. Cela m'a permis d'acquérir une certaine expertise, en violence conjugale bien sûr, mais également de me familiariser avec des enjeux variés et interreliés qui composent le vécu complexe des femmes. Ça signifie également de travailler dans une équipe chaleureuse, dynamique et soutenante, qui a à cœur le respect du rythme des stagiaires et de favoriser leurs apprentissages.

Je suis très reconnaissante d'avoir pu apprendre et évoluer dans un milieu aussi stimulant et une équipe aussi soudée, et d'avoir pu faire partie des discussions sur les questionnements sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Iris Assana Havard-De-Plaean

Formation et Perfectionnement

Cette année l'ensemble de l'équipe a reçu, majoritairement via vidéoconférence (et quelques-unes en présentiel), 2 formations importantes et enrichissantes:

- **Fatigue de compassion et trauma vicariant : Mieux les reconnaître et mieux s'en protéger**, par Pascale Brillon, psychologue ;
- **Trouble de stress Post-Traumatique**, par Evelyne Donnini, psychologue.

Quelques membres de l'équipe ont bénéficié de formations en lien avec la réalité de leur poste ou de leurs besoins :

- **Formation Intervention jeunesse** donnée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ;
- **Formation Intervention féministe** donnée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ;
- **Formation au logiciel ASO**, par la compagnie SDP (Services de développement professionnel) ;
- **Formation secouriste en milieu de travail**, par Ambulance St-Jean ;
- **Université d'été TRAJETVI** ;
- **FEMANVI** ;
- **Les femmes judiciarisées**, par Art Entr'elles ;
- **L'immigration et le handicap**, par AMEIPH ;
- **Colloque sur l'Intersectionnalité en mouvement**, REQEF ;
- **Atelier de la TGFM accueillant le témoignage de deux femmes trans bénévoles**, par GRIS-Montréal ;
- **S'outiller pour intervenir auprès des personnes trans et non-binaires**, Divergenres.

GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Subventions

- Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)

2021-2022 : une année hors du commun !

En effet, la subvention pour notre mission globale, versée par le CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal), s'est élevée à **1 073 689\$**. Ce montant inclut une hausse de **173 687\$** (environ 19%) par rapport au dernier exercice. Cet apport nous permet de poursuivre la consolidation de nos services aux femmes et aux enfants, en plus de pouvoir continuer d'offrir une politique salariale décente pour l'ensemble du personnel de la maison, en ces moments où le recrutement est difficile et le manque de main d'œuvre est flagrant.

- Financement pour l'adaptation des services : mesure 16

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, il y a la mesure 16 qui précise les besoins en matière d'adaptation des services aux femmes marginalisées.

Pour l'année 2020-2021, une somme de **80 682\$**, non récurrente, reçue en février 2021, avait été reportée pour l'année financière 2021-2022. Elle a été dépensée dans son entièreté. Pour l'essentiel, cet argent a été dépensé à des fins de salaires, de formations, de traductions, d'interprétariat.

De plus, dans le cadre de la mesure 16, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugales reçoivent une somme récurrente à chaque année pour l'adaptation des services aux femmes marginalisées. L'année financière précédente, 2020-2021, nous avons reçu **36 213\$** en février 2021, qui a été reporté pour l'année financière 2021-2022. L'addition de cette somme et celle reçue pour l'année 2021-2022 s'élève à **75 033\$**. Au 31 mars 2022, il nous restait **16 405\$**, qui a été reporté à l'année financière 2022-2023.

Programmes

- Programme aux besoins liés à la COVID-19

Un total de **98 000\$** a été reçu pour faire face aux dépenses provoquées par la pandémie de COVID-19 cette année. Ce montant provient du Secrétariat à la condition féminine. Cet apport financier a permis de continuer d'assumer les coûts de maintien des services de base et d'assumer la maintenance de

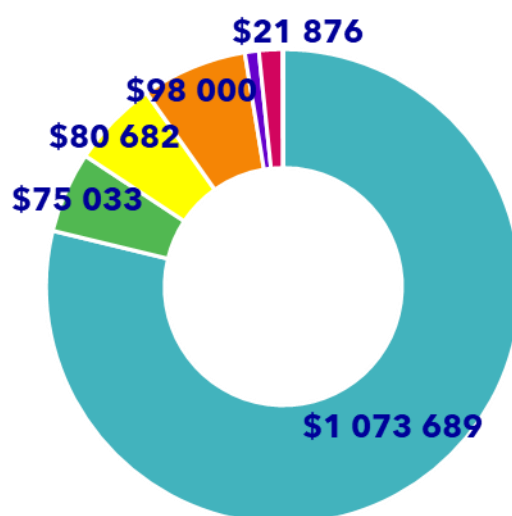
dispositifs technologiques et de télécommunications adéquates pour permettre le télétravail. De plus, cet argent a aidé à rencontrer les défis sanitaires dans la maison, comme le fait d'aménager un espace de zone jaune pour l'isolement des personnes en attente de résultats de test de COVID-19. Au 31 mars 2022, il nous restait **34 822\$**. Cet argent a été reporté à l'année financière 2022-2023.

➤ **Emploi Été Canada (EEC)**

Enfin, une somme de **13 040\$** nous a été octroyée par le gouvernement fédéral, via le programme Emploi-Été-Canada (EEC), pour l'embauche de 3 étudiantes pendant 8 semaines durant l'été.

Dons

Nous avons reçu un total de **21 876 \$** de dons en argent cette année, que ce soit des dons de particuliers ou de partenaires. C'est sans compter les dons en services et matériaux.



- CIUSSS Centre-Sud/PSOC Mission Globale
- CIUSSS Centre-Sud/PSOC Mesure 16
- CIUSSS Centre-Sud/Mesure 16 non rec.
- Secrétariat à la condition féminine
- Programme Emploi Été Canada/Gouv. Fédéral
- Dons
- Revenus divers

Nous sommes chanceuses de bénéficier de la nourriture reçue de Moisson Montréal qui nous permet de réduire notre note d'épicerie de façon substantielle. Ceci est essentiel face à la grande inflation.

Entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, Moisson Montréal nous ont permis de bénéficier de 569 kilogrammes de nourriture, représentant une valeur de 3284 \$.

Aussi, nous avons reçu nombre de jouets pour les enfants et autres cadeaux pour les femmes au courant de l'année, mais particulièrement lors de la fête de Noël organisée par la maison d'hébergement.

Terminons ici en remerciant très chaleureusement tous les donateurs et donatrices, quel que soit le montant octroyé. Nous avons toujours considéré qu'il n'y avait pas de petits dons, mais bien des gestes de générosité et de solidarité. Chaque don nous permet de poursuivre cette mission que nous réalisons depuis près de 45 ans maintenant.

Principaux donateurs en biens
matériaux et services

Enfin, nous désirons mentionner les
noms des donateurs de plus de 300\$

Thé jouet - Tea Toy
Moisson Montréal
Opération père Noël
Caroline Bouchard
Shoebox project
Solutions
MC

Députée de Mercier, Mme Ruba Ghazal, programme de soutien à l'action bénévole, 1750\$

Donateur Anonyme via Canada Don 481.25\$

Fondation Microfinance Nord-Sud, Michel Ouellet 962.50\$

Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception 2325\$

Agriculture et Agroalimentaire Canada 5796.99\$

Caisse d'Économie Solidaire 300\$

Monsieur Albert 350\$

ENERGIR 5934.78\$

Les individus et les compagnies sont invités à faire des dons directement à Multi-Femmes inc. via son site Internet. Notre organisme possède un numéro de charité et peut remettre des reçus pour les impôts.

Autofinancement

Aucune activité d'autofinancement n'a pu être tenue cette année. Nous espérons pouvoir remédier à cette situation l'an prochain.

LES PROJETS QUE NOUS AVONS RÉALISÉ EN 2021-2022

Chaque année, nous procédons à l'élaboration d'une planification annuelle spécifique. La rencontre d'équipe pour définir nos objectifs a eu lieu le 5 mai 2021. En dehors de ces objectifs stratégiques prioritaires, l'équipe de travail définit la description du travail régulier en continu de Multi-Femmes selon les différents volets de l'organisme. Voici quelques projets importants, mise à part certains cités plus haut, qui ont été travaillés au courant de l'année et qui ont demandé beaucoup d'heures de préparation, de réunions et de formation :

Création d'une politique d'évaluation annuelle des travailleuses

Depuis plusieurs années, Multi-Femmes est dotée d'une politique des conditions de travail qui a été adoptée des suites de la restructuration de Multi-Femmes, puis de la planification stratégique en 2016. Certains points sont encore sujets à amélioration, mais cette année nous avons finalement pu créer une politique d'évaluation biennale des employées en poste. C'est une grande fierté pour nous car cela fait des années que nous souhaitons en mettre une en place.

Création d'un code d'éthique

Multi-Femmes était doté d'un code de déontologie depuis des années. Cependant, celui-ci ne nous satisfaisant plus, nous avons travaillé et adopté une nouvelle version, appelée Code d'Éthique, qui est très inclusive.

Création et adoption d'un contrat type de travail

Multi-Femmes a travaillé longuement sur une version, qui conviennent à toutes les membres de l'équipe de travail et du CA, d'un contrat de travail. Celui-ci a été adopté pendant l'hiver.

Logiciel ASO

Via le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, nous avons eu la présentation d'un logiciel, appelé ASO, par l'entreprise qui l'a créé SDP. Celui-ci a été mis en place au cours de l'année 2021-2022. Il a pour objectif de simplifier la tenue des dossiers, de regrouper toutes les informations sur les services donnés par Multi-Femmes et simplifie la gestion administrative et des ressources humaines. Cette transition prend du temps et n'est pas simple, car le logiciel est encore en adaptation par rapport à ce que nous souhaitons. De plus, considérant la charge de travail des employées, la pleine maîtrise de l'outil requiert un temps d'adaptation. Nous souhaitons arriver à utiliser la totalité de cet outil dans les prochains mois.

Projet de travaux majeurs à Multi-Femmes

Ces derniers mois, le comité Espace a travaillé fort sur un projet qui sera déposé dans l'année financière 2022-2023 auprès de la SCHL. Tout d'abord, étant donné l'endroit où se situe la maison d'hébergement et l'état de la bâtisse, il est nécessaire de prévoir le pieutage de la maison d'hébergement. De plus, Multi-Femmes souhaite agrandir sa capacité d'hébergement, mais aussi la qualité de vie des résidentes et de leurs enfants, en plus des conditions de travail des salariées. Effectivement, l'équipe ne cesse d'agrandir d'année en année, ce qui est fabuleux, car nous développons encore plus de services pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale. Néanmoins, cela amène son lot de défis au quotidien pour avoir des espaces de travail. Nous avons donc travaillé sur un projet d'ajout d'un étage supplémentaire.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour préparer ce projet : Claire Thibault, Rosalie Cossette, Line Piquette, le Groupe de Ressources Techniques d'Atelier Habitation avec Rosie Cormier et Laurence Desrausier, l'entreprise Rose Architecture avec Owen Rose et Hugo, la FOHM avec Nathalie et finalement Calculatec Inc avec Alain Mousseau. Merci pour votre implication malgré les délais serrés et la quantité astronomique de travail que nous avons.

Arrondissement du Plateau Mont-Royal - Local supplémentaire

En janvier 2022, nous avons postulé pour l'obtention d'un local avec l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Nous avons eu la chance, en mars 2022, d'avoir une réponse positive. En effet, à partir du 4 juillet 2022, nous serons dotées d'un local supplémentaire qui permettra d'offrir des services externes supplémentaires aux femmes victimes de violence conjugale et aussi de développer des projets de sensibilisation et de prévention.

Nous en profitons pour renouveler encore nos remerciements à l'arrondissement du Plateau Mont-Royal qui a accepté notre candidature.

LES PROJETS À VENIR POUR MULTI-FEMMES

Cette année nous comptant réaliser les objectifs suivants

Continuer à

- Fournir de l'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants ;
- Fournir gratuitement du soutien et de l'intervention aux femmes hébergées, aux femmes victimes de violence conjugale de la communauté n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande ainsi qu'aux anciennes hébergées, selon une approche féministe ;
- Accompagner les femmes, individuellement, dans leurs démarches ;
- Permettre aux femmes de briser leur isolement ;
- Fournir du soutien aux mères et à leurs enfants ;
- Fournir de l'information, de l'intervention en situation de crise et du soutien aux femmes victimes de violence conjugale, à leurs ami-e-s et membres de la famille ainsi qu'aux professionnel-le-s de la communauté ;
- Éduquer et sensibiliser le public sur l'enjeu de la violence conjugale, faire la promotion de Multi-Femmes et ses services dans la communauté en vue

d'augmenter sa visibilité ;

- Développer et maintenir des liens et des partenariats avec des institutions et des groupes féministes et communautaires et participer aux actions sur les enjeux en lien avec la défense des droits des femmes victimes de violence conjugale (sur les enjeux de violence, pauvreté, logement, etc.).

Développer les objectifs de

- Consolider les services existants auprès des femmes marginalisées et de leurs enfants ;
- Accroître les activités de sensibilisation et de prévention sur la problématique de la violence conjugale, auprès des femmes, des jeunes et de la population en général* ;
- Développer l'équipe des services externes ;
- Projet de travaux pour améliorer la bâtisse et développer les services de Multi-Femmes ;
- Avoir une réflexion stratégique sur la croissance de l'organisme ;
- Réfléchir sur les enjeux de l'hébergement et de nos relations avec la DPJ.

CONCLUSION

Quelle année ! 2021-2022 nous a profondément marqué que ce soit en tant qu'organisme, professionnellement, mais aussi individuellement ! Nous avons affronté les défis, qui nous faisaient face, avec brio; soudées les unes avec les autres, avec les femmes, par les femmes et pour les femmes.

Lorsque nous nous sommes réunies pour faire le bilan de notre année, le 18 mai dernier, nous avons constaté, à quel point, *malgré un contexte de pandémie, de manque de personnel, de stress, de fatigue encore plus présente qu'auparavant, de charge de travail multiplié*, que nous avons réalisé énormément de projets cette année. Nous avons créé des nouveaux postes, nous avons été très actives au niveau de la concertation, nous avons réalisé de la sensibilisation et finalement nous avons abouti des projets internes que nous avons depuis longtemps le souhait de faire. Tout ceci, en plus de notre charge de travail habituelle, pour répondre aux besoins des femmes et des enfants bénéficiaires de nos services. Nous avons conclu ensemble, que cette année fut fatigante, stressante, nous a mis beaucoup dans l'impuissance... mais elle fut aussi paradoxalement notre plus belle année depuis longtemps ou la solidarité au sein de l'organisme nous a permis de réaliser à quel point la cohésion de l'équipe est très présente.

Le 2 avril 2021, nous avons dénoncé toutes ensemble l'inacceptable face aux féminicides, qui s'accumulaient de semaine en semaine. Nous avons vu s'éveiller de nouveaux projets, de nouveaux financements et partenariats, permettant de faire voir le jour aux Tribunaux Spécialisés en Violence Conjugale notamment. Pas à pas, main dans la main, c'est ensemble que nous arriverons à enrayer la Violence Conjugale.

Je suis très fière de notre organisme, des personnes qui la constituent et qui s'engagent dans notre mission. Je vous félicite pour le travail accompli cette année. Nous sommes déjà engagées dans de nombreux projets depuis le 1^{er} avril 2022, qui nous promet beaucoup de défis ! Nous souhaitons développer encore plus nos services, ceci dans un contexte de travail le plus favorable possible. Je vous souhaite une année à la hauteur de l'enthousiasme qui nous anime face à ce programme chargé !

Morgane Roussel
Coordonnatrice de Multi-Femmes